

**DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE DR BONI YAYI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN,  
PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DE L'ENTENTE  
A L'OCCASION DE LA CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS  
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT**

**NIAMEY, LE 17 DECEMBRE 2012**

**Excellences Messieurs les Chefs d'Etats,**

**Mesdames et Messieurs ;**

Le devoir de mémoire est le meilleur témoignage de reconnaissance rendu aux grands hommes et de notre fidélité aux nobles idéaux qu'ils ont incarnés.

A cet effet, je voudrais, en prélude à l'ouverture de notre Conférence, rappeler à notre souvenir la figure des pères fondateurs du Conseil de l'Entente. A leur mémoire, je vous prie d'observer une minute de silence.

**Excellence Messieurs les Chefs d'Etat,  
Mesdames, Messieurs,**

Un an après le Sommet de Cotonou où nous avons concrétisé notre volonté commune de rénover le Conseil de l'Entente, et de définir une stratégie d'actions futures, nous sommes aujourd'hui à Niamey pour poursuivre nos réflexions en vue de promouvoir réellement l'intégration de nos pays dans la logique du vœu des pères fondateurs de notre Organisation sous-régionale.

Au moment où nous procédons à l'ouverture de notre Conférence, je voudrais, en votre nom, exprimer à mon cher frère et ami, Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au peuple nigérien notre gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel dont nous sommes entourée depuis notre arrivée à Niamey.

**Chers Collègues,**

Comme vous le savez, le Conseil de l'Entente est né du souci et de la détermination de ses pères fondateurs de donner espoir à nos peuples dans leurs légitimes aspirations pour une complémentarité et une intégration sous-régionale, gage de sécurité, de paix, de stabilité et de développement.

Par une heureuse coïncidence de l'histoire, notre Conférence s'ouvre à la veille du 54<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Niger, un autre événement qui, lui aussi, fût porteur d'espoir. Je saisis cette occasion pour renouveler au peuple frère du Niger l'amitié et la solidarité des Peuples du Conseil de l'Entente.

Je voudrais aussi saisir cette opportunité pour saluer Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et cheville ouvrière de la signature de l'accord-cadre de partenariat entre le Conseil de l'Entente et l'OIF représenté ici par son Conseiller Spécial, Monsieur Hervé Cronel, à qui je souhaite avec amitié la bienvenue parmi nous.

J'ai le ferme espoir que ce partenariat contribuera à la réalisation des objectifs de renouveau de notre Communauté.

**Excellences Messieurs les Chefs d'Etat,  
Mesdames, Messieurs,**

Lors du Sommet de Yamoussoukro, le 11 juillet 2009, nous avons pris la décision de donner une nouvelle orientation au Conseil de l'Entente afin de le rendre plus apte à répondre aux aspirations de nos peuples. Les préoccupations qui justifiaient notre décision sont toujours d'actualité au regard de la situation actuelle des pays de notre espace marqué par d'importants défis.

**Le premier défi est celui de l'Entente contenue dans le vocable même de notre Institution et dont la vocation première est de concourir au renforcement de notre unité.**

Cette entente et cette unité me paraissent être les conditions de base pour entretenir dans notre sous-région, un courant d'échanges permanents et de dialogue sur le plan politique, gage de notre cohésion.

**Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

**Le deuxième défi a trait à la sécurité, la paix et la stabilité.**

La sécurité, la paix et la stabilité sont les pré-requis essentiels pour le progrès et le développement durable de notre sous-région. Malheureusement, comme vous le savez, la situation sécuritaire dans notre espace, notamment au Mali et Nigéria, prouvent que la menace terroriste, l'intolérance religieuse, les trafics illicites de tous genres et la piraterie maritime ne sont pas seulement à nos frontières mais à l'intérieur même de nos Etats. Le cas du Mali interpelle particulièrement notre Organisation en terme de sa contribution

aux efforts de la CEDEAO, de l'Union Africaine, des Nations Unies en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel et de l'instauration de la paix dans ce pays.

A ce propos, notre espace ne peut faire l'économie de son soutien à toutes les initiatives entreprises en faveur de la République sœur du Mali.

Dans ce cadre, notre Organisation doit s'associer aux efforts de la CEDEAO et de l'Union Africaine pour solliciter l'adhésion du Conseil de Sécurité au Concept stratégique et au Concept harmonisé des opérations en vue d'une sortie de crise au Nord Mali.

Un accent particulier devra être mis sur la nécessité de l'envoi sans délai d'une force internationale en vue de l'éradication du péril terroriste qui menace la paix dans notre sous-région et dans le monde et ce faisant contribuer à impulser le dialogue politique inter malien.

C'est le lieu d'exprimer toute ma gratitude en votre nom à tous, au Président Alassane Ouattara, Président en exercice de la CEDEAO, au Président Blaise Compaoré, Médiateur dans la crise malienne, pour leur rôle de leadership dans la recherche de solutions durables pour une sortie de crise dans ce pays.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre engagement aux côtés des Autorités maliennes dans les efforts qu'elles mènent en vue de recouvrer l'intégrité territoriale du Mali.

**Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs**

### **Le troisième grand défi est celui de la démocratie et de la gouvernance**

Aujourd'hui, la démocratie et la bonne gouvernance constituent des leviers incontournables pour le développement de nos pays. Elles représentent aussi des critères de base pour bénéficier du soutien de la Communauté internationale.

Nous devons donc nous engager à promouvoir ces valeurs à travers le bon fonctionnement des institutions au sein de notre espace et notre engagement à renforcer la lutte contre la corruption et l'impunité, rétablir la transparence, l'obligation de résultat et la reddition des comptes et préserver une meilleure gouvernance électorale et constitutionnelle.

A cet égard, nous devons résolument combattre les prises de pouvoir par la force ou le renversement des régimes constitutionnellement établis conformément aux décisions de la CEDEAO et à la Charte Africaine de la Démocratie, de la Gouvernance et des Elections.

**Le quatrième défi est celui de l'agriculture et de l'économie verte avec son corollaire, la sécurité alimentaire.**

Le développement de l'agriculture respectueuse de l'environnement reste un défi majeur à relever en Afrique Subsaharienne.

S'agissant particulièrement de la sécurité alimentaire, elle devra s'appuyer sur l'économie verte afin de parvenir à la réalisation d'un développement durable au service des populations et permettre l'emploi des jeunes et des femmes.

Dans cette perspective et tenant compte de l'alerte mondiale annoncée due à la sécheresse prévue, nous devons, à mon avis, nous investir dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique de relance du secteur avec notamment à la clé un programme largement consacré à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et l'installation des centres de formation intégrée dans notre espace communautaire.

**Mesdames et Messieurs,**

**L'autre défi non moins important** auquel notre espace doit faire face est celui de la réalisation effective de l'intégration économique qui passe par la mise en place des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, routières ainsi que les infrastructures énergétiques et de télécommunications destinées à relier nos peuples et nos économies.

**Le sixième et dernier défi est celui de la condition sociale basée sur la solidarité du millénaire au sein de notre Espace.**

Celle-ci renvoie à la question de la qualité de l'éducation, de la formation, de l'accès à l'eau potable, de la santé qui constitue les éléments indispensables au développement à la base.

La solidarité du millénaire au sein de notre espace nous renvoie également au défi du financement du développement à la base.

C'est dans cette perspective que lors du Sommet de Cotonou, nous avons aussi donné mandat à nos Ministres de l'Economie et des Finances d'approfondir la réflexion sur la nouvelle orientation à donner au Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE). Dans ce cadre, une nouvelle convention portant statut du Fonds de Développement du Conseil de l'Entente a été adoptée et dont mon pays le Bénin serait heureux d'abriter le siège.

### **Mesdames et Messieurs,**

Comme vous pouvez le constater, ces défis nécessitent la mobilisation d'importantes ressources sans commune mesure avec les possibilités financières de nos Etats.

Serai-il judicieux dans ces conditions de multiplier des structures à caractère économique alors que nous avons déjà des instances plus indiquées en la matière notamment l'UEMOA et la CEDEAO ?

Ne serait-il pas plus opportun de rationaliser l'utilisation de nos ressources et de nos moyens dans un contexte de crises financières et économiques qui secouent nos Etats ?

Par ailleurs, le relèvement des défis que nous venons d'évoquer est intimement lié à l'existence d'un climat de sécurité, de paix et de stabilité.

Dans cette optique, je pense qu'il serait approprié, de donner au Conseil de l'Entente, une nouvelle orientation visant à faire de notre Institution, un organe politique dont la mission serait de jouer la fonction de veille en vue de la prévention et de la préservation de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans notre sous-région.

Ainsi, le Conseil de l'Entente pourrait devenir un Organe politique sous-régional de surveillance multilatérale accepté et reconnu de tous en référence aux fonctions dévolues au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) de l'Union Africaine.

Cette nouvelle démarche tient au fait que, dans un monde qui bouge, nous devons en permanence adapter nos stratégies nationales et régionales aux évolutions et mutations incessantes. Le moment me semble donc venu aujourd'hui, d'adapter les missions originelles du Conseil de l'Entente pour lui permettre de continuer à relever efficacement les défis de notre temps et à mieux nous préparer à affronter ceux de demain.

## **Mes Chers Collègues,**

Nous le savons bien, gouverner c'est prévoir ; il est donc de notre devoir ici, d'ouvrir sans tarder ce chantier de refondation de notre Institution en la dotant d'instrument appropriés pour mieux garantir la sécurité, la paix et la stabilité dans l'espace constitué par l'ensemble des Etats-membres du Conseil de l'Entente et au-delà pourquoi pas son élargissement à tous les pays de l'UEMOA avec lesquels nous partageons une même monnaie.

Cette exigence, à mon avis, s'impose aujourd'hui à nous, comme un impératif catégorique.

Nous portons tous et individuellement cette responsabilité. C'est la raison pour laquelle, je lance aujourd'hui, l'initiative que le Conseil de l'Entente se saisisse très rapidement de ce sujet essentiel à la construction de la consolidation au sein de notre espace d'une Politique de l'Entente pour la Sécurité, la Paix et la Stabilité (PESPS). Le PESPS nous permettra de mobiliser nos énergies et nos complémentarités pour construire ensemble dans la confiance, un espace de prospérité partagée et stable, fondé sur les valeurs démocratiques et de respect des valeurs humaines, en dépassant les égoïsmes nationaux.

Le PESPS pourrait donc s'investir dans :

- des actions de promotion de développement et de consolidation de l'état de droit, de la sécurité et de la paix dans les relations au sein de l'espace de l'Entente ;
- des actions de prévention qui visent à prévenir ou éteindre une crise avant qu'elle ne prenne une dimension internationale.

Ces pistes de réflexion que je viens d'évoquer appellent la mise en place, si notre Sommet en convenait d'un comité d'experts avec un mandat clair et une feuille de route précise assortie d'un calendrier précis. Ce comité pourrait ouvrir des pistes de réflexion sur la mise en place d'outils pour des prises de décision et leur mise en œuvre efficace.

Il s'agit notamment :

- d'organes décisionnels stratégiques et opérationnels sous l'autorité de la Conférence des Chefs d'Etat pour exercer l'impulsion politique et la direction stratégique des missions relevant de la PESPS.

A titre d'exemples :

- L'institution d'un Comité Politique et de Sécurité (COPS)
- La désignation d'un Haut Représentant pour la Sécurité, la Paix et la Stabilité.

Notre avenir collectif dépend d'abord et avant tout de ce que nous avons de plus cher à partager : l'unité et la cohésion qui ne sont pas envisageables sans la paix et la sécurité. Les enseignements tirés de l'expérience récente sur notre continent nous obligent à agir vite et bien.

**Nous le pourrons si nous le voulons, et nous le voudrons parce que nous le devons.**

C'est sur ces mots que je déclare ouverts, les travaux de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente.

Vive le Conseil de l'Entente,

Vive la solidarité et la fraternité,

Vive l'intégration régionale en Afrique !

Je vous remercie.